

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 176

présenté par
M. Philippe-Armand Martin

ARTICLE 19

À la dernière phrase de l'alinéa 1, après le mot :

« carbone »,

insérer les mots :

« , et notamment par les végétaux, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de modifier l'article 19 pour introduire expressément la recherche sur le végétal et notamment sur son action de stockage du carbone et sur leur capacité de dépollution.

En effet, les végétaux, par le mécanisme de la photosynthèse fixent le carbone contenu dans le CO₂ tout en libérant de l'oxygène et participent ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les végétaux apportent en outre, de nombreuses contributions à l'amélioration de l'environnement :

-en terme de régulation de la température intérieure des bâtiments situés à proximité et donc de réduction de la consommation d'énergie par le chauffage ou la climatisation ;

-en terme d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur grâce à leur capacité à humidifier l'air et à fixer les particules fines et certains polluants ;

-en terme d'introduction et de préservation de la biodiversité en ville ;

-en terme de santé publique grâce à l'action positive du végétal sur la santé physique et psychique des individus. Des études ont ainsi montré que l'accès à un lieu végétalisé induit directement un rééquilibrage du rythme cardiaque et de la tension artérielle et diminue le stress (Ulrich et Simon, 1986) ;

-en terme de réduction des nuisances sonores car les surfaces végétales absorbent les sons alors que les surfaces minérales les réfléchissent et les amplifient.

Au vu de ces éléments, la plantation d'arbres et de végétaux pérennes participe à l'atteinte des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement en terme de lutte contre le réchauffement climatique mais aussi en terme de préservation de la biodiversité et de prévention des risques pour l'environnement et la santé. Il est donc nécessaire d'intensifier la recherche sur le végétal en la matière.